



PLAN DE SITUATION

*[Signature]*  
22 SEP. 2020

**PV NIVEAU SITUATION IND DP 050820**

La société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordre technique ou administratifs et réglementaires.



Les surfaces et les côtes des pièces peuvent varier de 5% en fonction des contraintes techniques.  
 Les surfaces hachurées correspondent à des plafonds ou soffites d'une hauteur minimale de 2.20m.  
 Les éléments dessinés en pointillés le sont à titre indicatif et sont non contractuels.  
 Les retombées de poutres, soffites et faux-plafonds ne sont pas toutes représentées.  
 Les surfaces prennent en compte les éventuels placards.

